

Nomination de Jean-Michel FIETIER au poste de directeur administratif et financier de la CNIL

16.6.2026 - | Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

À compter du 15 juin 2026, Jean-Michel FIETIER est nommé directeur administratif et financier de la CNIL. Il succède à Jean-Marc Salmon, qui occupait ces fonctions depuis 2020.

Administrateur de l'État, Jean-Michel FIETIER a exercé plusieurs responsabilités au sein du ministère des Armées, notamment comme sous-directeur « Balard » puis comme directeur de projet chargé de la performance et des relations institutionnelles au sein du secrétariat général pour l'administration. Il a poursuivi son parcours dans des fonctions de pilotage et de coordination de projets au sein de l'administration centrale.

La direction administrative et financière :

La direction administrative et financière (DAF) de la CNIL est chargée du pilotage des ressources humaines, budgétaires, financières et matérielles de l'institution.

Elle comprend deux services :

- **Le service des ressources humaines**

Il assure la gestion des emplois, des carrières et de la formation, et garantit le bon fonctionnement des instances de concertation ainsi que des relations sociales au sein de la CNIL.

- **Le service des finances, de la commande publique et des moyens généraux**

Il élabore et met en œuvre le budget de la CNIL et assure le suivi de son exécution. Il veille au respect des règles de la commande publique pour l'ensemble des achats et gère les activités nécessaires au bon fonctionnement des services (courrier, reprographie, gestion du mobilier, etc.).

<https://www.cnil.fr/fr/nomination-jean-michel-fietier>